

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents		Qui ont pris	
au Conseil	en	part à la	
Municipal	exercice	Délibération	
15	15	15	

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-trois avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur LALANNE Patrice, Maire**.

Présents : BONNAN Christian, BOSCHETTI Ophélie, CARETTE Mélanie, CHAUVEAU Jean-Baptiste, DA ASSUNCAO Carine, DARDERES Paul, DESCLAUX Amandine, DIAZ-VEIGA Sylvie, JEHANNO Romain, LASSUS Martine, MASMONTET Jean, TISNERAT Jacques, TISSIER Fabienne

Excusés ayant donné procuration : LAMAISON Yves

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme DESCLAUX Amandine

23042026-4 : Budget primitif commune 2026

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Patrice LALANNE, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 en nomenclature M57 agrégée avec la fongibilité soit l'autorisation de mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Section de fonctionnement

<i>DEPENSES</i>	<i>846 992 €</i>
<i>RECETTES</i>	<i>846 992 €</i>

Section d'investissement

<i>DEPENSES</i>	<i>257 522.36 € (dont 8451 € de RAR)</i>
<i>RECETTES</i>	<i>257 522.36 €</i>

- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 2

Pour expédition certifiée conforme
Fait et affiché à LAHONTAN le 23 avril 2026

Le Maire

Patrice LALANNE
